



COMMUNE DE ROUGEMONT

Au cours de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

D'autoriser sans mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Jumeau Raphaël – Rénovation de la salle de bains – Rue des Allamans 121
- Schlunegger Bernard – Changement de la chaudière à mazout – Chemin des Palettes 19
- Raymond Mirella & Urweider Jean-Pierre – Création d'un couvert pour les entrées – Route du Vieux Couvent 39/41
- Blum Annie & Frédéric – Installation de panneaux solaires – Chemin du Moulin Dessous 37

D'autoriser après mise à l'enquête, avec délivrance d'un permis de construire, les travaux suivants :

- Stiens Richard Michael & Jennifer Jane – Reconstruction d'un nouveau chalet après démolition – Route des Siernes Picaz 40a

La Municipalité